

Après 50 ans, réaffirmons notre choix pour l'enseignement supérieur

Il y a 50 ans, au cœur d'un Québec en ébullition, l'Assemblée nationale créait les cégeps et le réseau de l'Université du Québec partout sur son vaste territoire. Des pas de géants ont été franchis, mais de nouveaux défis se posent. Inspirons-nous de l'esprit audacieux de nos prédécesseurs pour propulser le Québec encore plus loin : dotons-nous d'une stratégie nationale en enseignement supérieur pour rehausser la participation et la réussite aux études supérieures des Québécoises et des Québécois.

L'élaboration d'une telle stratégie s'impose. À l'horizon de 2024, les trois quarts des nouveaux emplois créés exigeront une formation de niveau collégial et universitaire. Un engagement public fort nous permettra d'être collectivement en mesure d'orienter les changements sociaux, industriels et technologiques en faveur du développement, de la prospérité et de l'épanouissement de la société québécoise. Le rehaussement du niveau de formation des personnes et des communautés est une mesure qui réduit les inégalités et assure la mobilité sociale, accroît le bien-être, dynamise l'économie et permet le développement global d'une société. La pensée critique acquise au sein de nos institutions d'enseignement supérieur permet d'appréhender un monde en constant changement et d'y exercer pleinement un rôle de citoyen. Rappelons également la nécessité grandissante d'accroître nos compétences et nos connaissances tout au long de la vie, afin de prendre part à une économie mondiale en transformation.

Nous invitons donc la société québécoise, ses leaders et ses dirigeants à se joindre aux réseaux des cégeps et de l'Université du Québec afin :

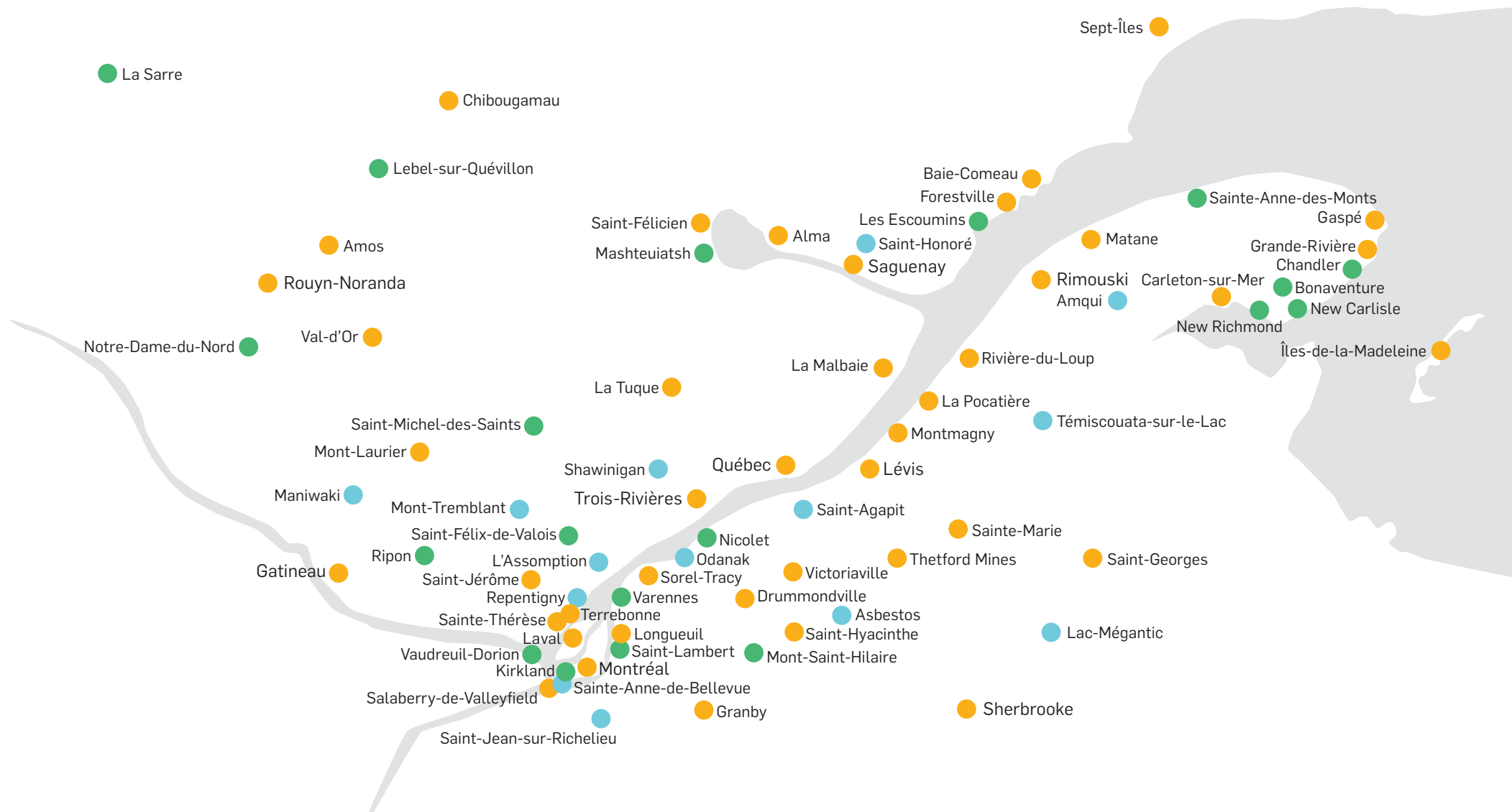
- De se doter d'objectifs ambitieux de participation et de réussite aux études collégiales et universitaires;
- D'augmenter de manière importante le nombre d'étudiants effectuant le passage entre les ordres d'enseignement (du secondaire au cégep et du cégep à l'université), les transitions intercycles (du baccalauréat à la maîtrise et de la maîtrise au doctorat), le retour aux études et l'inscription aux formations d'appoint;

- De reconnaître l'arrimage de la recherche à la formation à tous les cycles comme source de connaissances touchant des problèmes actuels et concrets du Québec;
- De miser sur les activités de recherche et les avancées scientifiques comme piliers du développement du Québec et pour le bénéfice des collectivités;
- De viser l'équité, l'accès accru à la diplomation, l'acquisition et le rehaussement des compétences sans égard au lieu, à la classe sociale ou à la situation financière;
- De promouvoir la participation aux études supérieures des groupes sous-représentés tels les jeunes ayant des besoins particuliers ou issus de familles moins scolarisées, à faibles revenus ou monoparentales, et les Autochtones;
- De mobiliser tous les ordres d'enseignement et les acteurs socioéconomiques en faveur du rehaussement de la participation et de la réussite aux études supérieures des Québécoises et des Québécois.

Dans toutes les sociétés avancées, l'enseignement supérieur demeure un enjeu prioritaire. Pour demeurer à l'avant-garde de l'innovation et assumer un leadership aux plus hauts sommets de la connaissance, reconnaissons plus fermement son importance stratégique et osons lui associer des objectifs ambitieux. Il y a 50 ans, le Québec a misé sur l'enseignement supérieur pour figurer parmi les sociétés les plus avancées. Encore aujourd'hui, il est le passeport vers l'avenir de nos jeunes et le moteur de toute la société québécoise.

**Ensemble, et dès maintenant,
réaffirmons notre choix.**

17 RÉGIONS, 75 VILLES ET MUNICIPALITÉS



- Cégeps*
- Université du Québec*
- Cégeps et Université du Québec*

* incluant tous les lieux d'enseignement

CÉGEP 50 ANS
D'ÉVOLUTION

50 ans Le réseau de l'Université du Québec 1968 2018

Déclaration commune

Fédération des cégeps et

Réseau de l'Université du Québec

30 mai 2018